

### Bulletin Spécial "Congrès Académique et National 2017"



**Quelle école pour nos élèves**  
CARTE SCOLAIRE 2017 **Remplacement**  
**Une école inclusive, ...**  
**Temps de travail des enseignants : si on en parlait ...**  
**FORMATION EVALUATION**  
**CARRIERE REMUNERATION**

**Jeudi 09 et Vendredi 10 Février 2017**  
**au LMHT au GOSIER**

**Le SE-UNSA Guadeloupe vous invite tous, Enseignants et Personnels de l'Académie, à participer nombreux et à débattre notamment sur tous ces sujets pour construire ensemble notre Projet Syndical.**

La participation au Congrès Académique est un Droit Syndical.  
Comme tous les droits, il ne s'use que si on ne s'en sert pas !

#### **SOMMAIRE**

- P 2 : 2017, Une Année de Congrès...
- P 3 - 7 : Rapport d'Activité Académique
- P 8 : Renouvellement du Conseil Syndical
- P 9 : Instructions de Vote
- P 10 : Congrès Académique
- P 11 : Convocation et Autorisation d'Absence
- P 12 : SE-UNSA, une équipe à votre service



**Rony VERSIN**  
Secrétaire Général Académique  
0690 84 82 04  
ronyve@orange.fr

**SE-UNSA GUADELOUPE**  
1, rue de la Clinique  
97 139 LES ABYMES  
**0590 82 22 04**  
Fax : 0590 83 08 64  
Mail : [971@se-unsa.org](mailto:971@se-unsa.org)



**UTILES,  
POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNELS,  
AFFIRMER NOS VALEURS  
et DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**

**Notre congrès Académique se déroulera les Jeudi 09 et vendredi 10 Février 2017, au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme, au Gosier.**

Il sera suivi du Congrès National du SE-Unsa, qui se tiendra à Perpignan, les 28, 29 et 30 Mars 2017.

**Nos congrès sont les instances essentielles, où tous les militants du SE-Unsa, de la Guadeloupe, de la France métropolitaine et ultramarine, ont l'occasion de se retrouver pour échanger, amender et voter notre projet syndical.**

La préparation de nos congrès permettra de poursuivre 3 objectifs principaux :

Pour le premier, il s'agit de **tirer un bilan à travers l'évaluation de l'action conduite** depuis nos précédents congrès de 2013. Ainsi, chaque adhérent est appelé à débattre et à se prononcer personnellement sur nos rapports d'activités académiques et nationaux.

Le second objectif consiste à **préciser les orientations de notre syndicat** et à **déterminer nos revendications s'agissant des enjeux éducatifs, corporatifs et sociaux**. Nous réaffirmerons aussi nos valeurs pour **une société démocratique, humaniste et solidaire**. Des valeurs universelles et progressistes, avec la laïcité comme corolaire indispensable.

**Dans cette période sombre de carte scolaire, où l'Académie de Guadeloupe a été dotée à minima, il est important d'avoir un syndicat utile, le SE-Unsa, pour accompagner les enseignants et les personnels.**

Aussi, le troisième objectif est **le renouvellement de notre Conseil Syndical Académique, ainsi que du Secrétariat et du Bureau National**. Dans ces nouvelles instances, on y trouvera tous les Camarades Militants, chargés de la lourde responsabilité de défendre localement et nationalement les intérêts matériels et moraux de nos adhérents... Et aussi, de **défendre et promouvoir le service public d'éducation**.

Le combat syndical, grâce à un dialogue social constructif, demeure notre ligne de conduite. Face à la démagogie et à la surenchère de l'opposition systématique de certains syndicats, **le SE-Unsa reste intransigeant pour ses valeurs, combatif pour les collègues et prépare ainsi son Congrès National, porteur de la légitimité et de la reconnaissance de ses adhérents. Car ce sont bien les adhérents qui sont au cœur de notre engagement syndical...**

Alors, Chers Collègues, Camarades et Amis Adhérents du SE-UNSA Guadeloupe, bonne lecture et bons votes à tous... Et surtout un grand merci.

**Merci de m'avoir fait confiance pour porter les couleurs de notre syndicat durant ces dernières années de mandature...**

**Merci aussi de votre contribution, car c'est grâce à votre adhésion que nous réussissons à promouvoir nos valeurs et à être les ardents défenseurs du service public de l'Éducation en Guadeloupe et sur l'ensemble du territoire national.**

**Rony VERSIN**

## • Un syndicalisme encore et toujours utile

Ces quatre dernières années ont particulièrement été marquées par les suppressions de postes dans notre académie, suppressions de postes qui ont lourdement affectés nos collègues, nos lycées, ainsi que nos écoles.

**Au cours de ces années de casse organisée du service public en Guadeloupe, le travail des militants du SE-UNSA Guadeloupe n'a pas été de tout repos.**

En effet, nous nous sommes efforcés à faire comprendre à notre administration rectorale qu'il était grand temps de faire valoir nos spécificités territoriales et archipélagiques, dans un contexte social de chômage particulièrement défavorable.

La valse de recteur et de personnels d'encadrement n'a pas rendu le dialogue social facile, mais le SE-UNSA Guadeloupe est resté mobilisé, notamment en intersyndicale ou avec notre Fédération l'UNSA Éducation, pour défendre les intérêts des élèves et personnels de notre académie.

Les réformes respectives des rythmes scolaires et des collèges ont été des moments délicats pour notre organisation syndicale, où nous avons fait preuve d'honnêteté et de pragmatisme pour aider les collègues et adhérents à mieux comprendre ces changements de la Refondation de l'École.

**Dans ce contexte difficile, fidèle à sa ligne de conduite réformiste, le SE-Unsa ne s'est pas contenté de s'opposer ! Nous avons été force de proposition pour faire évoluer des réformes qui, pour tendre vers nos mandats, notamment sur la réduction des inégalités, nous ont demandé un travail acharné.**

C'est un chantier complet et cohérent dans lequel nos militants se sont impliqués, au niveau national mais aussi localement au côté des collègues.

**En développant un syndicalisme encore et toujours utile, le SE-UNSA Guadeloupe est resté aux plus près des collègues** et continuera à rester vigilant pour améliorer le système éducatif, ainsi que les conditions de travail de ses enseignants et personnels d'éducation.



## • Actions et complémentarités

Le travail de notre section académique a été rythmé par les grands rendez-vous de l'année scolaire pour la carrière des enseignants : mutations, avancements, mouvements intra, cartes scolaires, enveloppes budgétaires, financement des établissements...

Ainsi, le SE-UNSA Guadeloupe a mis en place différents dispositifs particuliers de suivi et d'information, notamment pour les changements de département et d'académie (à partir de novembre), pour l'avancement des personnels (décembre), pour la dotation horaire globale du 2<sup>nd</sup> degré (janvier), pour la carte scolaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (février-juin), pour les demandes de congés de formation professionnelle (avril), pour les mouvements des personnels (d'avril à septembre)...

**Grâce au renforcement de notre réseau de militants (délégués de secteur et correspondants d'établissement), nous nous efforçons chaque année d'améliorer ces dispositifs, notamment en utilisant au mieux les nouveaux moyens de communication (courriel, SMS, lettres en ligne, site local...).**

Le SE-UNSA Guadeloupe a dû aussi réagir au fur et à mesure de l'actualité locale et nationale : demande d'ouverture de la liste complémentaire PE, alerte sur les restrictions des temps partiels, révision de la carte de l'éducation prioritaire, problème des formations à l'ESPE, situation abusive des retraits de salaire, problème de remplacement des écoles et des collèges, insécurité aux abords des établissements scolaires, pour ne citer que cela...

## • Instances départementales et académiques

**Les élections professionnelles de 2014 nous ont permis de conserver notre représentativité et notre 2<sup>ème</sup> place d'organisation syndicale sur le territoire académique.**

Dans le corps des Professeurs d'EPS, nous avons réussi à obtenir un siège avec l'alliance intersyndicale. Ce qui nous permet désormais d'obtenir les documents de travail et de participer aux Groupes de Travail et aux CAPA d'EPS. Dans cette instance paritaire, nous faisons en sorte que l'équité soit de mise tout en défendant nos collègues, à qui nous pouvons envoyer des informations fiables.

## • Instances départementales et académiques (suite)



Au cours de la période d'élections professionnelles, nous avons observé un nombre affluant de sympathisants du SE-UNSA chez les Professeurs d'EPS, que nous devons amener à la syndicalisation, car c'est l'union qui fait la force, et qui fera notre force.

Dans le corps des Professeurs de Lycée Professionnels, nous n'avons pas obtenu de siège, mais avons franchi un cap, puisque c'est la première fois que nous avons pu présenter une liste aux élections professionnelles. Encore une fois, cela montre que le SE-UNSA Guadeloupe est un syndicat qui progresse dans notre académie.

**Toutefois, compte tenu de la double insularité de notre territoire, de l'éloignement de certains sites et de l'absence de couverture numérique dans quelques communes, le mode de scrutin électronique a découragé un grand nombre d'électeurs.**

Même si les enseignants de Guadeloupe se sont davantage mobilisés qu'au niveau national, le taux de participation est resté nettement inférieur à celui des élections papier.

C'est probablement cette difficulté liée à ce nouveau mode de scrutin, qui nous a fait défaut dans le 1<sup>er</sup> Degré, où nous avons manqué le 3<sup>ème</sup> siège de 30 voix et gardé nos 2 sièges précédents.

**De notre représentativité, les militants du SE-UNSA Guadeloupe sont présents dans les instances suivantes : commissions administratives paritaires (CAPA et CAPD) au titre du SE-Unsa ; comité technique (CTA), comité éducation nationale (CEN), comité d'hygiène et sécurité des conditions de travail (CHS-CTA), commissions d'action sociale... au titre de l'UNSA Éducation.**

## • Vie Militante

Les bons résultats globaux du SE-Unsa aux élections professionnelles, ajoutés à la progression de la syndicalisation académique, ont permis l'augmentation du nombre de militants déchargés. **Au service des adhérents et des collègues, le SE-UNSA Guadeloupe a misé sur la relation de terrain et de proximité, pour couvrir l'ensemble du territoire.**

**Outre la secrétaire salariée qui assure l'accueil permanent au Siège, lors des moments clés tels que les mouvements intra, nos militants ont assuré des permanences hors temps scolaire (vacances, week-end...), pour apporter un suivi personnalisé aux collègues.**

Pour accompagner les débuts de carrière, nos militants étaient présents chaque semaine à l'ESPE. Notre responsable de branche Jeunes Enseignants était très souvent interpellée par les stagiaires sur les questions de reclassement, d'indemnités de formation, de prestations d'action sociale, mais aussi sur les questions liées à l'aide pédagogique.

Par ailleurs, à chaque rentrée scolaire, dès la fin du mois d'août, le SE-UNSA Guadeloupe a participé aux différentes sessions d'accueil, organisées par le rectorat, pour les stagiaires et les nouveaux arrivants dans notre académie.

**Afin de mener à bien les missions de terrain, il était essentiel pour nous de former des cadres, de structurer notre équipe militante et de diversifier les responsabilités.**

**C'est en ce sens que le Bureau Syndical Académique a proposé plusieurs stages de formation syndicale militante durant toute la mandature, ce qui nous a aussi permis de recruter de nouveaux militants.**



Des colloques, des stages de formation syndicale à thèmes et des RISTT ont été proposés régulièrement par nos responsables de branche professionnelle sur la majorité du territoire. Des assemblées générales ont aussi été organisées, en intersyndicale ou avec notre fédération, lors des appels à la grève, notamment en matière de carte scolaire.

**Nos retraités et nos collègues en partance pour la retraite, n'ont pas été oubliés.** En partenariat avec le rectorat, nous avons organisé une journée d'information / formation. Ce fut un temps intéressant aux dires des nombreux de participants.

## • Vie Militante (suite)

Notre action syndicale en direction des collègues ne s'arrête pas au moment où ils deviennent retraités, car il y en a qui ont besoin d'être confortés dans leur nouvelle position, qui souhaitent que nous vérifions avec eux s'ils n'ont pas été privés d'un quelconque avantage ou qui continuent à avoir besoin de conseils en tout genre, notamment sur les activités à mener pour utiliser ce temps libre...

Toutes ces actions ont eu des échos très positifs par la profession, ce qui nous a permis de nous démarquer des autres organisations syndicales (de la place.)

**De plus en plus sollicitées, notre organisation syndicale et notre fédération ont suivi et accompagné de nombreux collègues auprès de la hiérarchie et des services du rectorat.**

**Sérieux et responsables, nos représentants syndicaux ont tâché de faire de notre syndicalisme une alternative pour la profession. Notre objectif est de devenir progressivement un interlocuteur privilégié de l'administration et être reconnu par tous comme un syndicat utile et capable de peser dans la profession et sur l'évolution de l'école.**

Dans le cadre du dialogue social, le recteur et ses représentants tiennent davantage compte de nos remarques et de nos points de vue. C'est pour cela, que nous n'avons pas manqué d'intervenir à chaque début d'instances à travers des déclarations liminaires, qui ont souvent été relayées dans les médias locaux.

## • Communication

**Notre communication locale complète les publications Lettres En ligne et Bulletin l'Enseignant du national, où de nombreuses publications spécialisées aident les collègues tout au long de l'année.**

Nos syndiqués bénéficient d'une communication personnalisée et sont informés par mail, sms ou appels téléphoniques des résultats du suivi de leur dossier et des opérations de mouvements. Être syndiqué est un acte militant, et il est important que notre syndicat les privilégie lors de nos actions.

Pour renforcer et diversifier nos moyens de communication, nous avons créé notre site académique, qui doit devenir une référence pour le monde de l'éducation en Guadeloupe et être relayé par les réseaux sociaux. Son contenu doit donc être clair, facilement accessible et riche en informations pratiques. Les informations spécifiques à notre académie doivent être plus nombreuses. Pour cela, tous les militants et adhérents doivent y contribuer et apporter sa pierre, en proposant des compte rendus et des échos des problèmes locaux dans nos établissements scolaires. Une partie « pédagogique » pourrait être développée, car elle correspond à une véritable attente, surtout de la part des jeunes enseignants de notre territoire.



## • Temps forts de ces trois dernières années...

Dans un contexte de crise économique et sociale, d'insécurité nationale et locale, de Refondation de l'École, notre action syndicale a été rythmée par les principaux temps forts suivants, qui font l'objet de points particuliers développés ci-après :

- ✓ **Les rythmes scolaires** : Depuis 2013, les militants du SE-UNSA Guadeloupe ont accompagné les équipes pédagogiques dans la mise en place des nouveaux rythmes et ont été vigilants sur les dérives éventuelles. Nous avons siégé dans les comités de suivi de la mise en place des nouveaux rythmes et poursuivons notre action pour une meilleure articulation entre temps scolaire et temps périscolaire. Depuis la rentrée 2017, le SE UNSA Guadeloupe est représenté à l'antenne académique de l'ORTEJ (Observatoire des Rythmes et des Temps de vie des Enfants et des Jeunes). Cette instance est chargée d'une mission d'évaluation, afin de mesurer l'impact du temps scolaire sur les rythmes de vie des enfants et des élèves de Guadeloupe.

**• Temps forts de ces trois dernières années... (suite)**

- ✓ **La réforme du collège** : La réforme du collège s'inscrit dans la refondation de l'école pour l'accompagnement des élèves vers un socle de connaissance et de compétences commun. La mise en place des nouveaux programmes, des EPI, de l'AP, le nouveau Brevet National des collèges (DNB) et les nouvelles modalités où le primaire et le secondaire sont amenés à travailler ensemble sur le nouveau cycle 3, ont alourdi considérablement le travail des collègues et des équipes. Le SE-UNSA Guadeloupe est resté vigilant sur l'information transmise dans les établissements, ainsi que sur la formation et l'accompagnement des collègues dans une réforme qui est fondamentale pour l'égalité des chances. Pour nous, il est donc impératif que les moyens développés actuellement puissent être maintenus, pour que cette réforme garde ses objectifs et ses ambitions. A terme, elle devrait permettre l'autonomie de chaque établissement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque collègue.
- ✓ **La direction et le fonctionnement de l'école** : Depuis de nombreuses années, le SE-Unsa porte le dossier de la direction d'école et a su faire évoluer les conditions de travail des directeurs grâce à des propositions reflétant les attentes des collègues. Les délégués du SE-UNSA Guadeloupe ont participé aux 4 groupes de travail sur la simplification des tâches du directeur. En CAPD, sur le dossier des décharges de direction des petites écoles, nous avons dénoncé le non-respect de la réglementation. Notre syndicat continue à recenser tous les directeurs (enquêtes, appels téléphoniques...) qui ne bénéficient toujours pas de leur décharge réglementaire, afin de mettre l'administration face à ses obligations. Nous continuons aussi à réclamer un Emploi Vie Scolaire pour chaque direction.
- ✓ **La Maternelle** : La création de postes Toute Petite Section (TPS) sur l'ensemble de notre territoire archipélagique a montré que c'était une solution, si l'on voulait réellement augmenter la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Toutefois, le nombre de postes reste insuffisant et le rectorat doit rendre bien plus souple son cahier des charges, pour permettre aux communes de multiplier ce type de dispositifs. Nous dénonçons régulièrement en CAPD et en CTA les effectifs trop lourds en maternelle, ne permettant pas d'accueillir les TPS dans de bonnes conditions.
- ✓ **Temps partiel** : Depuis 2013, notre académie, même si elle a évolué grâce à notre action, fait largement usage de son droit à refuser des demandes de temps partiels annualisés. Dans le cadre de leur combat pour l'amélioration Vie Perso/ Vie Pro, les Commissaires Paritaires du SE-UNSA Guadeloupe n'ont pas cessé et continuent de revendiquer que toutes les demandes soient étudiées, y compris celles pour un temps partiel sur autorisation. Là encore, notre présence sur le terrain a permis d'accompagner les collègues et d'obtenir des résultats probants.
- ✓ **Réforme de la formation** : Le SE-Unsa, qui est pour un dialogue constructif et réformiste, reste à l'écoute de tous les collègues qui entrent dans le métier et veille à un climat positif de travail. Si nous avons accueilli favorablement le retour d'une formation initiale, néanmoins en Guadeloupe, nous avons interpellé le recteur pour une meilleure coordination avec l'ESPE, afin d'améliorer l'offre et la qualité des dispositifs de formation et d'obtenir des améliorations pour la mise en œuvre sur le terrain. N'oublions pas de rappeler que ce sont des professionnels motivés, ambitieux et sereins dont nos élèves ont besoin sur l'ensemble de notre archipel. C'est en ce sens que nous nous sommes prononcés pour l'ouverture de la liste complémentaire PE à la rentrée 2017, mieux adaptée que le recrutement de contractuels dans le 1er degré, pour pallier la soixantaine de postes restés vacants.
- ✓ **Éducation prioritaire** : Si la refonte de la carte de l'éducation prioritaire était nécessaire pour tenir compte de l'évolution des spécificités de certains territoires, elle s'est faite avec une diminution des moyens dans notre académie. Cette absence d'ambition académique a conduit l'administration locale à des arbitrages injustes pour certaines écoles des Aymes et de Saint Martin notamment. Des actions ont été menées pour dénoncer ces mesures inacceptables. Nous continuons à exiger le classement des ZUS de notre territoire en REP ou REP+ par l'Éducation Nationale et le Préfet.

# Rapport d'Activité Académique 2013 - 2017

## • Temps forts de ces trois dernières années... (suite)

- ✓ **Rased & ASH** : La loi sur la refondation a affirmé la volonté de renforcer l'action des Rased. En Guadeloupe, les créations de postes de Rased sont largement insuffisantes. Lors de chaque CTA, le SE-Unsa Guadeloupe et l'UNSA Éducation ont réclamé la création de postes ASH, des départs en formation pour la spécialisation des enseignants. Notre action a été entendue et nous avons obtenu quelques départs en formation ces dernières années. Mais cela reste insuffisant au regard des besoins d'accompagnement et de suivi des élèves porteurs de handicap ou en grandes difficultés. Pour les prochaines rentrées, le SE-UNSA Guadeloupe poursuit son action syndicale et réclame des dispositifs de Rased complets, composés de maîtres spécialisés E, G et psychologues, qui doivent couvrir l'ensemble du territoire.
- ✓ **ISAE** : Nous rappelons que c'est à l'initiative du SE-Unsa que la campagne de pétitions demandant la création de l'ISAE a permis sa mise en œuvre dès la rentrée 2014. La poursuite de notre action a abouti à son alignement sur l'ISOE, à hauteur de 1200 euros brut à la rentrée 2016. Cette pétition a été massivement signée par les enseignants de l'académie de Guadeloupe.
- ✓ **CHS-CT** : Conscients de l'importance croissante que prend la question des conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale, les militants du SE-UNSA Guadeloupe se sont emparés de ce dossier et assurent aujourd'hui le Secrétariat du CHS-CTA. Nous allons régulièrement sur le terrain pour sensibiliser les collègues et faire remonter les problématiques auprès du recteur. C'est ainsi que nous avons obtenu des avancées concrètes en termes de prévention des risques et avons aussi apporté notre expertise éclairée lors de la gestion de certains conflits. Dernier chantier en cours, le SE-Unsa a obtenu que soit alloué aux Assistants de Prévention, un temps dédié suffisant à l'exercice de leur mission. Dans le premier comme dans le second degré, nous accompagnons à chaque fois que nous en avons l'opportunité, les collègues directeurs et chefs d'établissements, bien souvent en première ligne, mais avec trop peu de formation.

## • Un syndicat ouvert sur le partenariat extérieur

Les militants du SE-UNSA Guadeloupe ont également participé à d'autres réunions et manifestations organisées par des associations partenaires et amies. D'ailleurs, de nombreux militants occupent des sièges dans les conseils d'administration ou autres instances des partenaires de l'Éducation Nationale : Autonome de Solidarité, MGEN, MAIF, MAE, ARACT....

Afin de porter et défendre nos valeurs et nos mandats, les militants du SE-UNSA Guadeloupe ont aussi rencontré les élus de nos collectivités locales et territoriales. Députés, Sénateurs, Membres de l'Association des Maires, sont autant d'interlocuteurs vers lesquels le SE-UNSA Guadeloupe a essayé de faire entendre sa voix.

### Consultez en ligne

le **Rapport d'Activité National**  
de notre **Secrétaire Général**  
**Christian CHEVALIER**  
sur :

[http://sections.se-uns.org/  
guadeloupe/IMG/pdf/  
Rapport\\_National\\_2017.pdf](http://sections.se-uns.org/guadeloupe/IMG/pdf/Rapport_National_2017.pdf)

**Des outils pour tous et pour chacun**

**Nos publications**

**Nos blogs**

**Réseaux sociaux**

se.unsa

SE\_Unsa

# Renouvellement du Conseil Syndical Académique

Suite à l'appel à candidatures qui s'est déroulé du Vendredi 25 Novembre au Jeudi 06 Décembre 2016, seule la Liste « Utiles, pour un syndicalisme dynamique et efficace », conduite par Joël JACOBSON, a été déposée et validée à l'unanimité en Conseil Syndical Académique du Samedi 17 Décembre 2016.

		<b>Élections au Conseil Syndical Académique du SE-UNSA GUADELOUPE</b>	
		<i>Scrutin du Mercredi 11 Janvier 2017 au Mardi 31 Janvier 2017</i>	
		<b>Liste « Utiles, pour un syndicalisme dynamique et efficace »</b>	
		<b>conduite par Joël JACOBSON</b>	
<b>Secteur Professionnel 1<sup>er</sup> Degré</b>			
1 -	AINCE	Dominique	P.E. Maternelle Cayenne - CAPESTERRE B.E.
2 -	ALTER	Stella	P.E. ULIS Collège Alexandre Isaac - LES ABYMES
3 -	BURNER	Victorine	P.E. Élémentaire Léon Feix - POINTE A PITRE
4 -	COCO-VILOIN	Pierre	P.E. Élémentaire Léon Feix - POINTE A PITRE
5 -	EDMOND	Frédéric	P.E. Maternelle Boisripeaux - LES ABYMES
6 -	DECIMUS	Freddy	P.E. Maternelle Bourg - BOUILLANTE
7 -	FEREOL	William	P.E. Élémentaire Joseph Ignace - LES ABYMES
8 -	FRANCILLETTE	Joëlle	P.E. Élémentaire Emile Choisy - SAINT MARTIN
9 -	GUERRIER	Fabienne	P.E. Primaire Sainte Geneviève - PETIT CANAL
10 -	JACOBSON	Joël	P.E. Maternelle Amédée Fengarol - PETIT CANAL
11 -	LANOIX	Béatrice	P.E. Élémentaire Aristide Girard - LE MOULE
12 -	LOLLIA	Sylviane	P.E. Circonscription ASH - LES ABYMES
13 -	MEDICI	Fabrice	P.E. Maternelle Madame - SAINTE ROSE
14 -	MOLINA	Elizabeth	P.E. Primaire Hyppolite Coclès - MORNE A L'EAU
15 -	PYREE	Pascal	P.E. ITEP - SAINTE ANNE
16 -	ROMNEY	Philippe	P.E. Élémentaire Grand Camp 2 - LES ABYMES
17 -	SEGRETIER	Stanley	P.E. Élémentaire Jean Galleron - LE MOULE
18 -	SIMION	Jean-Joël	Retraité
19 -	TODESCHINI	Jean	P.E. Maternelle Vanniers - CAPESTERRE M.G.
20 -	VERVIN	Rony	P.E. Élémentaire Lauricisque - POINTE A PITRE
<b>Secteur Professionnel 2<sup>nd</sup> Degré</b>			
1 -	ALAGAPIN	Aymerick	PLP/PFA LP Louis Delgrès - LE MOULE
2 -	ANNE-MARIE	Béatrice	Certifiée Lycée Hyacinthe Bastaraut - GRAND BOURG
3 -	ARISTARQUE-ELIE	Eloïse	CPE Collège Appel du 18 Juin - LAMENTIN
4 -	BEHARY	Teddy	Certifié Collège Germain Saint Ruf - CAPESTERRE B.E.
5 -	BLANDIN	Lydie	PEGC Collège Joseph Pitat - BASSE TERRE
6 -	BROUTA	Fritz	Pr. EPS Collège Grand Camp - LES ABYMES
7 -	BYRAM	Gustave	Certifié Collège Joseph Pitat - BASSE TERRE
8 -	DACALOR	Jean-Yves	Certifié Collège Alexandre Isaac - LES ABYMES
9 -	GANE	Gary	Certifié Collège Charles De Gaulle - MORNE A L'EAU
10 -	GUEMAS	Marielle	PLP LP Augustin Arron - BAIE MAHAULT
11 -	LALSINGUE	Nathanaëlle	Certifiée Collège Sylviane Telchid - CAPESTERRE B.E.
12 -	PAJANIANDY	Max	Certifié Collège Maurice Satineau - BAIE MAHAULT
13 -	PONTURE	Jean-Charles	Certifié Lycée Jardin d'Essai - LES ABYMES
14 -	SAMBIN	Ketty	Contractuelle Lycée Métiers Hôtellerie Tourisme - LE GOSIER
15 -	SITCHARN	Karine	Certifiée Lycée Jardin d'Essai - LES ABYMES
16 -	THEOPHILE	Firmin	Certifié Collège Appel du 18 Juin - LAMENTIN
17 -	TROUILLEFOU	Nicole	Certifiée Collège Général De Gaulle - LE MOULE
18 -	VAIRAC	Lucette	Retraitée
19 -	VILUS	Jean-Luc	Certifié LPO Pointe Noire - POINTE NOIRE
20 -	WHITTAKER	Jomo	Certifié Collège Aurélie Lambourde - LES ABYMES

# I nstructions de Vote...

## 1. QUI PEUT VOTER ?

Tout adhérent à jour de sa cotisation au titre de l'année scolaire 2016 - 2017 à la date de clôture du scrutin.

## 2. QUAND VOTER ?

La période de vote court :

du Mercredi 11 au Mardi 31 Janvier 2017 à minuit.

Tout vote qui arrivera après cette date limite ne pourra pas être pris en compte.

## 3. COMMENT VOTER ?

### ATTENTION !

### VOUS AVEZ 3 VOTES À ÉMETTRE.

- ✓ Renouvellement du Conseil Syndical Académique
- ✓ Rapport d'Activités Académique
- ✓ Rapport d'Activités National

Pour les 3 votes, vous devez utiliser le feuillet A4 intitulé « Bulletin de Vote ».

A l'issue de vos choix, glissez le Bulletin de Vote dans l'enveloppe vierge.

## 4. EXPÉDITION DES VOTES :

Insérez l'enveloppe vierge dans l'enveloppe pré-imprimée à l'adresse de la section SE-UNSA Guadeloupe.

Au dos de celle-ci, complétez le cadre réservé à l'expéditeur avec vos nom, prénom et signature.

Vous pourrez adresser votre vote à la section par voie postale. Attention aux délais d'acheminement !

Ou la déposer au Siège dans l'urne prévue à cet effet.

Tout vote qui ne sera pas arrivé après le 31 Janvier 2017 à minuit ne sera pas comptabilisé.

BULLETIN DE VOTE

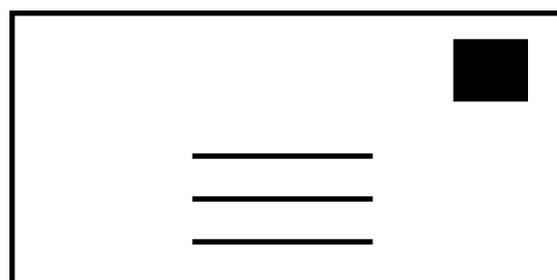
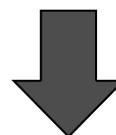
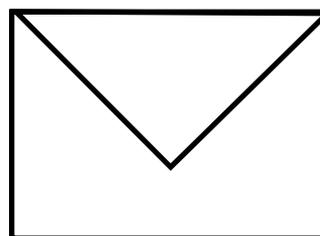
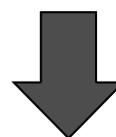
Congrès Académique 28 et 29 Février 2017 au Gosier

Congrès National 28, 29 et 30 Mars 2017 à Perpignan

VOTE 1  
CONSEIL SYNDICAL ACADEMIQUE

VOTE 2  
RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE

VOTE 3  
RAPPORT D'ACTIVITE NATIONAL



Consultez ce bulletin en ligne sur notre site local :

<http://sections.se-unsa.org/guadeloupe/>

SE-UNSA GUADELOUPE

Chantier carrières

Collège-2016

ADHÉREZ



# Congrès Académique - Jeudi 09 & Vendredi 10 Février 2017

---

Pendant les deux journées de travaux, en plus de désigner les nouveaux conseillers syndicaux académiques, nous déciderons ensemble des nouvelles orientations et des axes revendicatifs de notre section syndicale pour les quatre ans à venir.

## Au programme :

### Journée du Jeudi 09 Février 2017

- 8h30 :** **Accueil des Congressistes**  
Pot d'accueil et de convivialité
- 9h00 : Allocution d'ouverture du congrès du Secrétaire Général Académique  
Allocutions des personnalités invitées et des organisations amies
- 10h20 :** **Pause**
- 10h30 : Rapport d'Activités Académique + *Débat*
- 11h15 : Présentation du Projet Syndical + *Débat*
- 12h00 :** **Pause - Déjeuner**
- 13h30 :** **Accueil des Congressistes**
- 14H00 : Réflexion pour un Projet Syndical Académique  
*Travaux en ateliers*
- 15h00 : Rédaction des synthèses
- 15h20 :** **Pause**
- 15H30 : Présentation des synthèses des ateliers en plénière (*Débat / Vote*)
- 16H30 :** **Fin des travaux**

### Journée du Vendredi 10 Février 2017

- 8h30 :** **Accueil des Congressistes**  
Pot de convivialité
- 9h00 : Allocution d'ouverture des travaux du Secrétaire Général  
Présentation du Projet Syndical National + *Débat*
- 10h00 :** **Pause**
- 10h10 : Réflexion pour un Projet Syndical National  
*Travaux en ateliers*
- 11h30 : Rédaction des Amendements
- 12h00 :** **Pause - Déjeuner**
- 13h30 :** **Accueil des Congressistes**
- 13H45 : Présentation des Amendements en plénière + *Débat*
- 14H45 : Rapport de la Commission d'Apurement des Comptes  
Résultats des élections statutaires
- 15h10 :** **Pause**  
Réunion de la Commission d'Amendements  
**Réunion du Nouveau Conseil Syndical Académique**
- 15H30 :** **Présentation du Nouveau Bureau Syndical Académique**
- 15H40 : Synthèse de la Commission des Amendements + *Vote*  
Rédaction de la Motion de Congrès + *Vote*
- 15H20 : Présentation et Validation de la Liste des Délégués au Congrès National  
Allocution de Clôture du Nouveau Secrétaire Général Académique
- 16H30 :** **Fin des travaux**

Tous les adhérents du SE-UNSA Guadeloupe, à jour de cotisation, peuvent participer au Congrès Académique. Pour cela, **dès réception de votre invitation et au plus tard le Vendredi 20 Janvier 2017, vous devez vous inscrire en ligne obligatoirement, via le lien ci-dessous :**

<https://goo.gl/forms/JQljYAOScBMwZw2G2>

Nous vous invitons à effectuer votre demande d'autorisation d'absence et vos démarches administratives, avant le Jeudi 26 Janvier 2017, en utilisant la convocation ci-dessous :



**Congrès Académique  
SE-UNSA Guadeloupe**  
*Jeudi 09 et Vendredi 10 Février 2017*



Les Abymes, le 04 Janvier 2017

NOM : .....

Prénom : .....

École / Établissement : .....

.....

Commune : .....

**CONVOCATIION**  
donnant droit à autorisation spéciale d'absence  
prévues au décret n° 82.447 du 28.05.1982  
modifié par le décret 2013-451 du 31 mai 2013

Cher(e) Camarade,

Tu es convoqué(e) au Congrès Académique du SE-UNSA Guadeloupe, qui se tiendra :

**Les Jeudi 09 et Vendredi 10 Février 2017**  
**au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme du GOSIER, de 8h30 à 17h00**

Comptant absolument sur ta présence,  
Bien cordialement.

**Le Secrétaire Général Académique**  
**M. Rony VERSIN**

**SE UNSA**  
1, Rue de la Clinique  
Immeuble JABOL  
97139 LES ABYMES  
Tél : 0590 82 22 04  
Fax : 0590 83 08 54



---

SE-UNSA Guadeloupe - 1, rue de la Clinique - 97 139 LES ABYMES  
☎ 0590 82 22 04 - ☎ 0590 83 08 54 - ✉ [271@se.unsa.org](mailto:271@se.unsa.org)





# UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE ET À VOTRE ÉCOUTE

Secrétaire Général Académique	VERSIN Rony <i>Professeur des Écoles</i>	0690 84 82 04 ronyve@orange.fr
Trésorière	MOLINA Élizabeth <i>Professeur des Écoles</i>	0690 29 73 77 alagapin@icloud.com
Trésorière Adjointe	VAIRAC Lucette <i>Prof. Certifiée Retraitée</i>	0690 62 35 27 lucette.vairac@wanadoo.fr
Secrétaire Branche Écoles	JACOBSON Joël <i>Professeur des Écoles</i>	06 58 64 21 51 jacobsonjoel@icloud.com
Secrétaire Branche ASH	SALNOT Marie-Line <i>Prof. des Écoles Spécialisée</i>	0690 32 95 90 lynsalnot@orange.fr
Secrétaire Branche Débuts de Carrière	BURNER Maddly <i>Professeur des Écoles</i>	0690 72 63 44 burner0557@orange.fr
Secrétaire Branche Lycées & Collèges	BYRAM Gustave <i>Professeur Certifié</i>	0690 47 07 46 byram.paryse@hotmail.fr
Secrétaire Branche EPS	BROUTA Fritz <i>Professeur EPS</i>	0690 56 69 56 brouta.fritz@orange.fr
Secrétaire Branche PLP	ALAGAPIN Nathalie <i>Professeur PLP</i>	0690 55 05 08 a.aymerick@yahoo.fr
Secrétaire Branche CPE	ARISTARQUE-ÉLIE Éloïse <i>CPE</i>	0690 74 66 53 elarie971@gmail.com
Secrétaire Adjoint Communication	GANE Gary <i>Professeur Certifié</i>	0690 44 21 37 ggane341@gmail.com
Secrétaire Adjoint Organisation & Matériel	PYRÉE Pascal <i>Prof. des Écoles Spécialisée</i>	0690 37 28 08 kaspy971@hotmail.fr
Secrétaire Branche Retraite & Retraités	SIMION Jean-Joël <i>Prof. des Écoles Retraité</i>	0690 62 12 53 jeanjoel.simion@wanadoo.fr



## SE-UNSA GUADELOUPE

1, rue de la clinique  
Immeuble Jabol  
97-139 LES ABYMES

Tél : 0590 82 22 04  
Fax : 0590 83 08 64

Mèl : 971@se-unsa.org



**Élections TPE**  
Salarié-e d'une TPE/TPA  
de Guadeloupe  
**Je vote UNSA**  
LE SYNDICAT  
QUI S'OCCUPE  
DE MOI!

**UNSA**  
Le syndicat  
100% pas pareil !  
ur-guadeloupe@unsa.org

**Un syndicat 100 % pas pareil !**  
Efficace, ni complaisance, ni refus systématique  
Autonome, la décision est aux salarié-e-s sur le terrain  
Indépendant des partis politiques

**Un syndicalisme utile ça existe !**  
Contactez-nous !!!  
Pour vous aider et vous assister au quotidien :  
**0590 21-7574**  
le numéro UNSA TPE pour l'accompagnement des salariés des TPE.

**Salarié-e-s  
des TPE/TPA,  
marre  
des anciens  
syndicats ?  
Votez et  
faites voter  
UNSA !**

<http://tpe.unsa.org>

Pour Adhérer, c'est facile et rapide avec le paiement en ligne sur :  
<http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique182>

Toute l'équipe  
du SE-UNSA Guadeloupe  
vous souhaite à tous,  
Enseignants et Personnels,  
de Joyeuses Fêtes  
de fin d'Année 2016